



## COMMUNIQUE DE PRESSE

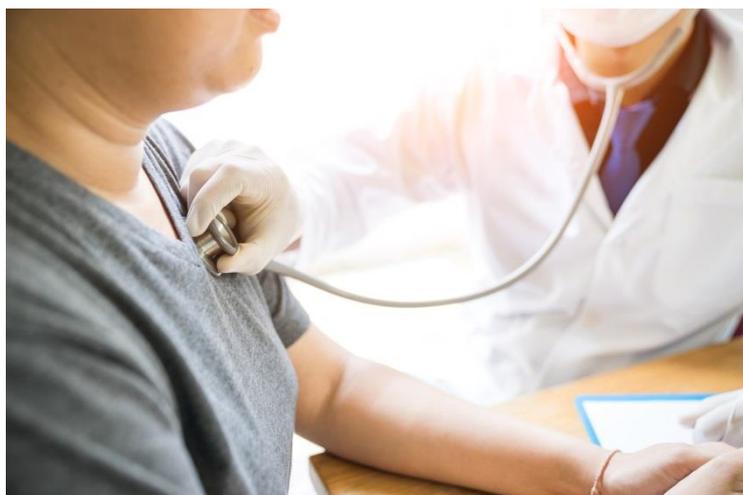
Rennes, le 17 mai 2018



### Aux urgences cardiologiques du CHU de Rennes, 40% des patients admis sont pris en charge dans la filière « Urgences debout »

*Depuis le 4 septembre 2018, les urgences cardiologiques du CHU expérimentent la prise en charge des patients dont le profil et le motif d'admission le permettent, dans un circuit dédié : les « urgences debout ». Un bilan positif pour un dispositif qui a vocation à se déployer sur d'autres spécialités chirurgicales notamment.*

Une analyse des profils et motifs d'admission des patients des urgences cardiologiques montre que, conformément aux bonnes pratiques médicales, environ la moitié d'entre eux pouvait être pris en charge dans le cadre d'un circuit debout. C'est à partir de ce constat que les équipes de cardiologie ont proposé, il y a près d'un an, une nouvelle organisation au sein des urgences cardiologiques.



Les patients admis aux urgences cardiologiques étaient auparavant pris en charge de façon « standardisée », impliquant une installation systématique sur un brancard, quel que soit le motif d'admission et le degré d'autonomie. L'augmentation régulière d'activité et l'évolution de la typologie des patients admis à l'accueil cardiologique ont conduit l'équipe médicale et soignante à proposer une réorganisation de la prise en charge des patients selon le principe des urgences « debout ». Cette organisation permet de limiter une « surmédicalisation », favorise le retour à domicile et in fine fluidifie le fonctionnement de la structure.



Contacts presse :

Direction de la communication – 02 99 28 42 40 – [direction.communication@chu-rennes.fr](mailto:direction.communication@chu-rennes.fr)

Dès l'entrée via une « check-list », les patients pouvant bénéficier de cette prise en charge sont identifiés. Placé sous surveillance télémétrique, le patient reste habillé et se déplace lui-même pour sa consultation ou ses examens complémentaires. Dans un espace de déambulation délimité par un marquage spécifique au sol, il est autonomisé, dans le respect de sa dignité.

Depuis la mise en œuvre de cette nouvelle organisation unique en France, 40% des patients admis à l'accueil cardiologique sont entrés dans cette filière et 88% des patients ainsi sélectionnés sont rentrés à domicile, permettant de réduire de 20 minutes la durée moyenne de passage dans l'unité et de faire face à une augmentation d'activité de 5%. L'enquête auprès des patients a recueilli un taux de satisfaction de 95%, notamment pour le respect de l'intimité et la confidentialité. Aucun évènement indésirable n'a été signalé. L'objectif fixé est d'orienter 50% des admissions vers cette nouvelle filière de soin.